



ME DIRK-REINER MARTENS †

ARBITRE ET MEDIATEUR TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT (TAS)

Lausanne, 13 novembre 2019 – C'est avec une immense tristesse que le Conseil International de l'Arbitrage en matière de Sport (CIAS) a appris le décès soudain de l'arbitre et médiateur du TAS Me Dirk-Reiner Martens (Allemagne), 77 ans, à Lausanne, où il devait participer à une audience du TAS dans la matinée du 12 novembre 2019.

Me Martens faisait partie des membres du TAS qui figuraient sur la toute première liste d'arbitres, peu de temps après la création du TAS en 1984. Faisant partie des pionniers du droit du sport en Allemagne et dans le monde, il était un juriste enthousiaste, toujours passionné quand il s'agissait de discuter du développement du TAS et de son sport, le basketball (il a représenté la FIBA pendant de nombreuses années et fut à l'origine de la création du Tribunal arbitral du basketball (BAT)).

Après avoir travaillé dans l'étude d'avocats Beiten Burkhardt pendant plusieurs années, Me Martens a fondé sa propre étude (Martens Rechtsanwälte) à Munich en 2009 et est resté très actif dans le domaine du droit du sport et de l'arbitrage. Au cours de ses 33 années de collaboration avec le TAS, il a été nommé dans près de 200 procédures du TAS. Plus généralement, sa contribution envers l'arbitrage juridique dans le sport fut remarquable et a contribué à l'évolution et au succès du TAS.

Les Membres du CIAS, la communauté des arbitres et médiateurs du TAS et le personnel du TAS adressent leurs plus sincères condoléances à Mme Ina Martens, aux familles et amis de M. et Mme Martens, ainsi qu'aux collègues de Me Martens au cabinet Martens Rechtsanwälte, à la FIBA et au BAT.